

Le canton de Neuchâtel vit une période politique agitée marquée par des polémiques entre l'autorité cantonale et les autorités communales. Ces dernières se sont liguées contre les reports de charges que prévoyait l'Etat dans son projet de budget 2010, lequel a invoqué les nombreuses tâches dont la charge est passée ces dernières années, à la faveur du désenchevêtrement, des communes au canton (police, secondaire II ou encore hôpitaux). La

Le RUN est une «machine»...

crise économique n'a évidemment rien arrangé. La non-inscription dans le budget 2010, dans un premier temps, du prolongement de la ligne 10 des TN jusqu'à Bôle, a suscité la colère des communes signataires du contrat d'agglomération liant la Communauté urbaine du Littoral (COMUL) et le Conseil d'Etat, accusé de non respect de ses engagements. La voix des communes passe notamment par l'Association neuchâteloise des communes, constituée en 2001. Comment le RUN se positionne-t-il dans ce débat parfois passionnel?

Constitué de huit groupements de communes et de l'Etat de Neuchâtel, le RUN ne peut être lui-même, par nature et par définition, un acteur de plus dans les querelles neuchâteloises. Il offre en revanche une plateforme de dialogue idéale qui peut permettre aux acteurs de retisser des liens de confiance et d'émerger de la crise économique «par le haut», c'est-à-dire par la mise en œuvre d'un certain nombre de projets fédérateurs négociés entre ces différents acteurs.

Le RUN n'est pas une structure de plus, pas davantage qu'un «machin» comme aiment à le dire parfois des gens qui paraphrasent plus ou moins consciemment le général de Gaulle, mais bien plutôt une «machine» à fédérer les Neuchâtelois.

Même si les difficultés économiques imposeront peut-être quelques renoncements ou adaptations (rien n'est coulé dans le bronze), on peut dire qu'une multitude de chantiers s'ouvriront entre 2011 et 2014, qui vont redessiner le canton de Neuchâtel et renforcer sa colonne vertébrale.

Il faut que ce défi soit relevé, par-delà différends et querelles, pour que le canton de Neuchâtel évite le déclin et la marginalisation dans un univers polarisé autour de grands centres. Les Chambres fédérales se prononceront cette année sur la subvention fédérale au projet d'agglomération neuchâteloise (35% des investissements, soit 126 millions de CHF, dont 96 pour le TransRUN). Il est temps de mettre en œuvre la stratégie cantonale d'aménagement du territoire pour donner vie à cette agglomération et aux régions qui constituent le RUN, sans lequel, comme son nom l'indique, il ne peut y avoir de TransRUN.

Personne n'a sans doute besoin, ni envie, d'ajouter un clivage Communes – Etat au traditionnel, mais désormais dépassé, clivage Haut-Bas. Le canton de Neuchâtel doit repenser un découpage administratif séculaire qui ne semble plus adapté aux défis actuels dépassant les échelles locale, régionale, cantonale, et parfois même fédérale. C'est un débat complexe. Les fusions de communes, souvent évoquées, peuvent constituer une réponse. Elles ne sauraient cependant se faire au forceps, sans conviction, sans débat et sans négociations. D'autres voies sont aussi possibles. Ici encore, le RUN ne se pose pas en acteur, mais s'efforce de susciter la réflexion et le dialogue. A cet effet, il vous invite à consulter le Rapport sur la réforme institutionnelle dans le canton de Neuchâtel*. Issu des travaux de quatre experts réputés, ce document, disponible sur notre site Internet, bouscule quelques idées reçues et trace des perspectives inattendues.

Bernard Woeffray, directeur du RUN

* www.lerun.ch/communication-reforme-institutionnelle

**Info RUN 3/
01.10**

run:

RESEAU URBAIN NEUCHATELOIS

Le Locle-La Chaux-de-Fonds: signé !

La signature du contrat de l'Agglomération urbaine Le Locle – La Chaux-de-Fonds aura lieu le lundi 1er février, dans les locaux du RUN à La Chaux-de-Fonds. Les partenaires se sont mis d'accord sur un programme de projets et sur l'idée de réformes institutionnelles. C'est ce dernier point qui a donné du fil à retordre. La formule «réformes institutionnelles» met l'accent sur la cohésion de la communauté, mais autorise toutes sortes d'évolutions. Avec cet ultime paraphe, les huit groupements de communes constituant le RUN ont signé leur contrat de région ou d'agglomération avec le Conseil d'Etat et le RUN entre dans une phase de mise en œuvre.

Région Val-de-Ruz: les allées revivent

Après le tronçon Fontaines-Chézard, la 2^e étape du projet «allées d'arbres» a été réalisée à fin 09 entre Saint-Martin et Dombresson. Des alisiers ont été plantés de manière à permettre la réalisation éventuelle d'une piste cyclable. Un 3^e tronçon, entre Fontaines et Boudevilliers, est planifié au printemps 2010. Les allées d'arbres au bord des routes sont une caractéristique de la région. Nées à la fin du 19^e siècle, elles étaient appréciées en raison de l'ombre bienfaisante qu'elles procuraient. Elles ont encore leur charme et leurs avantages écologiques, sans négliger leur portée symbolique de beau «lien vert»

apports de la Confédération (Interreg IV), la Loterie romande et le fonds cantonal de politique régionale. La Route de l'Absinthe relie Pontarlier à Noiraigue et passe par tous les sites liés à cette thématique. Le 1^{er} mars 2010 marquera en Suisse le cinquième anniversaire de la légalisation de l'absinthe. Avant l'interdiction de 1910, l'absinthe était une industrie, tant dans le vallon (1,6 mio de litres) qu'à Pontarlier (plus de 7 mio).

TransRUN jusqu'à Morteau?

Les villes partenaires de l'Agglomération urbaine du Doubs (Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Morteau et Villers-le-Lac) se sont mises d'accord pour élaborer un projet de territoire transfrontalier susceptible d'être déposé en 2012 et de bénéficier du Fonds d'infrastructure de la Confédération. Cette démarche est essentielle pour que le TransRUN franchisse la frontière et desserve Morteau.

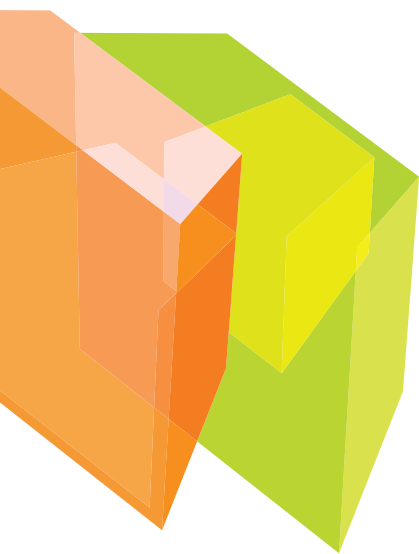
Utopies & innovations: NE dans le coup

La Métropole Rhin-Rhône, association de villes et d'agglomérations françaises et suisses, dont le RUN est un membre fondateur, organise une série d'expositions en 2010. Elles ont lieu dans seize villes sous le thème Utopies & innovations. Le Musée des Beaux-Arts, le Musée international d'horlogerie et le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds ainsi que Les Moulins souterrains du Col-des-Roches (tous du 15 mai au 12 septembre) proposent des expositions ad hoc, ainsi que le Jardin botanique du 16 mai au 3 octobre. En première neuchâteloise, le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel présentera *Les Machines de Léonard de Vinci* du 28 mars au 1^{er} août 2010. Programme complet des manifestations dans les villes: www.utopinov.net

Le papier d'Info RUN

Une feuille de format A4 imprimée recto-verso et paraissant au rythme trimestriel n'est pas la marque d'une folie des grandeurs en matière de communication. Quelques lecteurs expriment cependant de l'étonnement quant au papier utilisé, jugé «brillant» ou d'une apparence «luxueuse» inadéquate en temps de vaches maigres. Le format choisi, en soi économique, implique que l'Info RUN ne soit pas perçu comme «une paperasse supplémentaire», qu'il soit graphiquement attrayant, écologiquement conforme, et que son grammage n'en fasse pas un simple papier de correspondance. Il se trouve que le choix d'un autre support coûterait plus cher en raison du rabais de quantité dont bénéficie l'imprimeur sur le papier utilisé. Nous avons donc renoncé à payer plus pour que l'Info RUN ait l'air moins «luxueux».

www.lerun.ch



run:

RESEAU URBAIN NEUCHATELOIS

entre les communes, mais aussi leurs inconvénients (visibilité des conducteurs, dégâts aux routes). Entre 1970 et 2007, le nombre d'arbres a baissé de 17,5%. La stratégie de renouvellement est de retrouver la situation de 1970 d'ici à 2015, ceci en intégrant les critères de gabarits routiers et de sécurité.

Val-de-Travers: Route de l'Absinthe

Le projet franco-suisse Route de l'Absinthe a trouvé son financement. Le budget est de CHF 527'000 sur trois ans, dont près de CHF 300'000 à charge de la Suisse, somme notamment couverte par des

Association RUN
Av. Léopold-Robert 36
Case postale 1244
CH-2301 La Chaux-de-Fonds
032 889 67 99
run@ne.ch